

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n°2109-12

**L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes  
Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu  
habituel de ses séances, après convocation légale, sous la  
présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.**

**Conseillers en exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 14**

**Etaient présents : Eliane CALDEI-VIDAL – Chantal BARBIER –  
Patrice MARTIN – Sandrine BARRALIS – Pascale PELLETIER –  
Fabienne GALLI – Christian DI MARTINO – Jean-Marc BLANIC –  
Béatrice ROZIER**

**Objet : Dégrèvement facture eau  
M. et Mme BASSINO Armand**

**Absents excusés : Michel CORSINI – Gérard STOERKEL – Fabrice  
FONTAINE – Philippe ALLEGRINI**

**Absente : Karine FAGES  
Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL**

Monsieur le Maire Informe l'Assemblée délibérante que M. et Mme BASSINO Armand – demeurant 913 chemin de Tardieu à CANTARON – ont demandé en Mairie, un dégrèvement d'eau.

En effet au premier semestre 2021, suite à un problème de fuite, leur facturation a largement augmenté. Le nombre de m3 facturé est de **485 m3**.

Aussi, Monsieur le Maire propose qu'un dégrèvement exceptionnel de **201 m3** soit accordé. Le montant de ce dégrèvement s'élève à **492.71 €** et se décompose comme suit :

Consommation eau (à partir de 151 m3)	201 m3 X 2.15	=	432.15 €
Taxe sur Consommation eau	201 m3 X 0.0213	=	4.28 €
Redevance pollution d'origine domestique	201 m3 X 0.28	=	56.28 €

Les **492.71 €** seront affectés sur les articles comptables correspondants et viendront en déduction de la facturation d'eau émise au premier semestre 2021.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

**- ACCEPTE un dégrèvement exceptionnel de 201 m3 sur la facturation d'eau du premier semestre 2021 de M. et Mme BASSINO Armand pour un montant de 492.71 € (articles comptables correspondants).**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le Maire,

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 29/09/2021  
Qualité : Maire  
Gérard BRANDA